



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> août 2016, le conseil municipal de Ville de Sutton a adopté le projet de règlement numéro 238-1-2016 intitulé «Règlement modifiant le règlement 238 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

Ce projet de règlement a pour objet d'ajouter un article relatif aux activités de financement, et ce, afin de se conformer à la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* qui est entrée en vigueur le 10 juin 2016.

Le règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2016, à 19h30, en la salle temporaire du conseil située au 1, rue Principale Sud, à Sutton.

Toute personne intéressée qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville au 11, rue Principale Sud, Sutton, Québec, durant les heures de bureau.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **10<sup>ième</sup>** jour du mois d'**août** de l'an **2016**.

*Julie Lamarche, OMA*  
*Greffière adjointe*